



Rapport d'activité 2025

SOS MEDITERRANEE Suisse

SOS

MEDITERRANEE

Suisse

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT.....3

SAUVER, PROTÉGER ET TÉMOIGNER.....4

L'Ocean Viking

Les phases du sauvetage

L'ASSOCIATION SUISSE.....7

Ressources humaines

Membres du comité

LE RÉSEAU EUROPÉEN.....11

Prix et distinction

2025 EN MER.....12

Le contexte en Méditerranée centrale

Les opérations de recherche et de sauvetage en 2025

Une mission pilote d'observation aérienne

2025 À TERRE.....26

Les événements

La mobilisation citoyenne

Communication

LE BILAN FINANCIER.....30

MOT DU PRÉSIDENT



Cher.e.s membres, partenaires et ami.e.s de SOS MEDITERRANEE Suisse,

Après avoir eu l'honneur de siéger au sein du comité, c'est avec un grand sens des responsabilités et une profonde fierté que j'ai accepté de prendre la présidence de SOS MEDITERRANEE Suisse, au début de l'année 2026.

L'année 2025 nous rappelle, une fois encore, l'urgence de notre engagement collectif. En Méditerranée, des femmes, des hommes et des enfants continuent de risquer leur vie, faute d'alternatives sûres. Cette situation est inacceptable. Elle heurte notre conscience et va à l'encontre d'un principe fondamental. En mer, toute personne en détresse doit être secourue, sans

distinction. Le sauvetage ne doit pas se baser sur une opinion. C'est un devoir humain et ainsi qu'une obligation inscrite dans le droit maritime.

Je suis moi-même marin et cela rend cette mission particulièrement concrète à mes yeux. En mer, on ne choisit pas qui l'on aide. On agit parce que la vie est en jeu. SOS MEDITERRANEE porte cette exigence avec professionnalisme, rigueur et constance, dans un environnement toujours plus complexe, où l'action humanitaire est trop souvent instrumentalisée.

Un des principaux défis de notre association demeure, bien sûr, le financement. Maintenir une capacité de sauvetage crédible et durable exige des moyens importants : présence en mer, logistique, formation et disponibilité de l'équipages, qualité des soins et accompagnement des personnes rescapées. À cela s'ajoute un obstacle majeur, la politisation de notre action et les enjeux sécuritaires qui l'entourent. Ces pressions et entraves limitent notre présence en mer et, par conséquent, réduisent le nombre de vies que nous pourrions sauver.

Face à ces réalités, 2025 a aussi été une année de mobilisation et de ténacité. À terre, vos dons, votre relais de nos messages, votre présence lors d'événements et vos prises de parole ont permis de faire vivre cet engagement collectif. Chaque soutien renforce notre capacité à agir et chaque voix contribue à rappeler une vérité simple : la mer doit rester un espace où le droit prime sur toute logique de dissuasion.

Je veux adresser un immense merci aux bénévoles, aux salarié.e.s, aux partenaires, aux donatrices et donateurs, et à toutes les personnes qui soutiennent SOS MEDITERRANEE Suisse.

Avec mes salutations les meilleures,

Olivier Hagon Président SOS MEDITERRANEE Suisse

SAUVER, PROTÉGER ET TÉMOIGNER

SOS MEDITERRANEE est une association civile européenne de sauvetage en haute mer, créée au printemps 2015 par des citoyens et citoyennes décidé.e.s à agir face à la tragédie des naufrages en Méditerranée centrale. L'organisation humanitaire est aujourd'hui présente en France, en Allemagne, en Italie, en Suisse et se développe à l'international.

SOS MEDITERRANEE poursuit trois missions principales



Sauver des vies en mer ;



Protéger et soigner les personnes secourues ;



Témoigner de la crise humanitaire en Méditerranée et relayer la parole des personnes rescapées.

Les équipes de SOS MEDITERRANEE ont développé une expertise unique du sauvetage en mer, dans la stricte observance du droit maritime international. Les conventions internationales¹ imposent, en effet, aux capitaines de prêter assistance à toute personne en détresse en mer, de manière inconditionnelle, dans le respect de la dignité des personnes. De leur côté, les États ont le devoir de coordonner les opérations de sauvetage en mer et d'assigner un lieu sûr de débarquement aux personnes rescapées dans les meilleurs délais. Pour SOS MEDITERRANEE, le devoir d'assistance est donc un impératif moral et légal qui doit primer sur toute autre considération.

1. Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer – SOLAS (1974) Convention sur la recherche et le sauvetage maritimes – SAR (1979) Convention des Nations Unies sur le droit de la mer – UNCLOS (1982) Directives sur le traitement des personnes secourues en mer – Résolution IMO MSC.167(78) (2004)

NOTRE NAVIRE : L'OCEAN VIKING

De février 2016 à fin 2018, SOS MEDITERRANEE a mené sa mission de sauvetage en mer avec l'Aquarius. Depuis 2019, l'association affrète l'Ocean Viking, qui bat pavillon norvégien, auprès de l'armateur Høyland offshore a/s.

Son pont arrière est équipé d'une dizaine de conteneurs aménagés pour accueillir, soigner et protéger les personnes rescapées. Le module médical de 60 m² comprend une salle de consultation, un cabinet médical et une salle d'hospitalisation. Un conteneur réfrigéré peut être utilisé comme morgue. Le navire dispose de trois canots de sauvetage rapides.

Les zones d'intervention

L'Ocean Viking patrouille dans les eaux internationales, principalement à environ 25 milles nautiques (50 kilomètres) des côtes libyennes, où la plupart des incidents sont signalés. Il ne pénètre jamais dans les eaux territoriales, sauf lorsqu'il reçoit l'instruction des autorités maritimes compétentes de débarquer dans un port.

Les eaux internationales sont divisées en différentes Régions de recherche et de sauvetage (Search and Rescue Regions - SRR) attribuées aux autorités maritimes de Libye, de Malte, d'Italie, et depuis juin 2024, de Tunisie. Chacun de ces États y est théoriquement responsable de la coordination des opérations de recherche et de sauvetage jusqu'au débarquement dans un lieu sûr. Ces zones SRR, dans les eaux internationales, impliquent des devoirs et des responsabilités pour les États concernés.

Dans les faits, d'une part les États de Méditerranée centrale sont extrêmement défaillants par rapport à leurs obligations légales de coordination des secours et n'assument pas leurs missions ; et d'autre part, la Libye et la Tunisie ne peuvent pas être considérées comme des lieux sûrs pour les personnes naufragées, selon les critères édictés par les conventions internationales du droit de la mer. Dans la majorité des cas, ce sont donc les autorités maritimes italiennes qui, conformément au droit maritime, reprennent in fine la coordination des opérations - incluant la désignation d'un port sûr - par défaut des autorités maritimes concernées en première instance.



LES 6 ÉTAPES DU SAUVETAGE

1. RECHERCHE



L'*Ocean Viking* patrouille en Méditerranée centrale dans les eaux internationales, généralement au large de la Libye. Il dispose de radars et ses équipes se relaient à la passerelle pour assurer la veille aux jumelles et repérer d'éventuelles embarcations en détresse.

2. COORDINATION



Lorsqu'une embarcation en détresse est repérée ou signalée par un tiers ainsi qu'à toutes les étapes de l'opération, l'*Ocean Viking* contacte systématiquement les centres de coordination et de sauvetage compétents censés coordonner les opérations sur la zone concernée (Libye, Malte, Tunisie, Italie).

3. SAUVETAGE



L'*Ocean Viking* lance ses canots de sauvetage en direction de l'embarcation en détresse repérée. Ces embarcations, presque toujours très surchargées, menacent de rompre ou de chavirer à tout moment. Les personnes en détresse n'ont, la plupart du temps, ni vivres, ni eau, ni gilets de sauvetage. Sans assistance, les chances de survie sont minimales. Les équipes s'efforcent de stabiliser la situation et de limiter les risques de naufrage mortel en calmant les personnes et en leur distribuant des gilets de sauvetage. On procède ensuite à leur évacuation vers l'*Ocean Viking* (en priorité les malades, les enfants et les femmes).

4. ACCUEIL À BORD



Les personnes rescapées sont prises en charge -par les équipes à bord qui effectuent une première évaluation médicale pour les cas nécessitant des soins d'urgence, puis la distribution de nourriture, d'eau, de couvertures et de vêtements propres. Un abri sur le pont est réservé aux femmes et aux enfants de moins de 12 ans. Un second est attribué aux hommes.

5. SOINS MÉDICAUX ET PROTECTION



Les quatre membres du personnel soignant (chef ou cheffe d'équipe médicale, médecin, sage-femme et infirmier ou infirmière) traitent d'abord les urgences, puis reçoivent en consultation les malades, les personnes blessées et les femmes enceintes.

6. DÉBARQUEMENT



Selon le droit maritime, un sauvetage se termine lorsque les personnes rescapées débarquent dans un lieu sûr, qui doit correspondre à des critères précis. Seules les autorités maritimes compétentes (des pays côtiers responsables) ont la responsabilité de désigner ce port et de l'indiquer au capitaine du navire. L'*Ocean Viking* attend donc toujours les instructions des autorités maritimes et ne choisit en aucun cas ni le port, ni le pays de débarquement. La difficulté étant que la plupart des États côtiers ne respectent pas leurs obligations en vertu du droit maritime.



L'année 2025 a marqué une période de transition pour SOS MEDITERRANEE Suisse, dans un contexte de tensions financières et de baisse significative des ressources. L'arrivée d'Elliot Guy à la direction s'est inscrite dans cette phase, contribuant à un travail de clarification des priorités et du cadre stratégique de l'organisation.

Face à ces contraintes, l'association a procédé à une adaptation de son organisation, impliquant une réduction de la masse salariale et une évolution de son modèle d'équipe, afin d'assurer un fonctionnement plus soutenable. Ces ajustements se sont traduits par des départs, des recrutements ciblés et une réorganisation interne.

Parallèlement, elle a recentré ses actions sur les activités essentielles, en donnant la priorité au soutien aux opérations et à la mission cœur de l'organisation. Certains projets jugés non prioritaires, notamment à caractère événementiel, ont été mis en pause, afin de concentrer les ressources disponibles sur les besoins les plus immédiats.

Cette période a également permis de rééquilibrer les ressources humaines, avec l'intégration de profils plus juniors, le développement de stages et une évolution vers des fonctions plus polyvalentes, dans une logique de montée en compétences progressive au sein de l'équipe.

Enfin, malgré ce contexte, SOS MEDITERRANEE a poursuivi le développement de sa présence en Suisse alémanique, identifiée comme une priorité stratégique, notamment avec l'arrivée de Anja Bonhsack, directrice régionale pour la partie alémanique.

Si le début de l'année a été marqué par des ajustements importants, elle s'est conclue sur une organisation stabilisée, en mesure de se projeter vers la poursuite de ses missions et de ses engagements opérationnels.

Ressources humaines

À la fin de l'année 2025, SOS MEDITERRANEE Suisse comptait une équipe de huit collaboratrices et collaborateurs (9,19 EPT), couvrant la gestion des opérations, l'événementiel, la communication, la collecte de fonds, la mobilisation citoyenne, la gestion financière et administrative, ainsi que les ressources humaines. Cet effectif comprend également deux personnes en stage, illustrant la volonté de l'organisation de contribuer à la formation et au développement des compétences. Le personnel est réparti entre le siège social de Genève et le bureau de Zurich.



MEMBRES DU COMITÉ

L'association suisse est dirigée par un comité de six membres issus de divers domaines - maritime, scientifique, journalistique, humanitaire, médical et social. Les membres mettent leur temps et leurs compétences au service de l'association pour soutenir ses actions, aussi bien à terre qu'en mer. Depuis janvier 2026, Olivier Hagon remplace Alexandra Calmy à la présidence de l'organisation.

Olivier Hagon (Président) - Médecin urgentiste spécialisé en médecine tropicale et humanitaire, Olivier Hagon a été chef du groupe « Santé » du Corps suisse d'aide humanitaire et a conduit plusieurs interventions d'urgence, notamment après le séisme en Turquie et en Syrie en 2023. Professeur associé à l'Université de Genève, il contribue à la formation en médecine humanitaire. Désormais retraité, il met son expérience au service de SOS MEDITERRANEE Suisse.

Gregory Wauthier (Trésorier) - Directeur de Chepstow Maritime Investments, une société spécialisée dans l'investissement et la gestion de projets maritimes à haut impact, Gregory Wauthier apporte son expertise en gestion maritime et en relations institutionnelles.

Mickaëlle Hauton-Pra (Secrétaire) - Spécialiste en facilitation de projets et en innovation pédagogique et managériale, Mickaëlle Hauton-Pra collabore avec diverses structures comme la Croix-Rouge Genevoise, la Haute école de travail social et la Haute école de santé de Genève.

Alexandra Calmy (Membre) - Professeure associée au Département de médecine et Vice-Doyenne en charge de la médecine internationale et humanitaire de l'Université de Genève. Très engagée au niveau international, elle collabore notamment avec Médecins sans Frontières depuis 1994, dirige une commission d'évaluation de l'Agence Nationale Française de Recherche sur le Sida et les Hépatites (ANRS). Alexandra Calmy est également responsable de l'Unité VIH/ sida au sein du Service des maladies infectieuses des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).

Brida von Castelberg (Membre) - Spécialiste FMH en chirurgie générale, gynécologie et obstétrique. Ancienne médecin-chef de la clinique gynécologique de l'hôpital Triemli de Zurich, Brida von Castelberg met son expertise au service des politiques de santé. Depuis 2012, elle est membre du groupe d'experts du Swiss Medical Board et du groupe d'experts du Conseil fédéral sur la maîtrise des coûts de la santé. Elle siège également au comité directeur de l'Académie de médecine humaine.

Roger de Weck (Membre) - Journaliste et écrivain, ancien directeur général de la SSR et ex-rédacteur en chef du Tages-Anzeiger et de Die Zeit. Roger de Weck est chargé de cours au Collège d'Europe à Bruges et a reçu plusieurs doctorats honoris causa pour ses contributions dans le domaine du journalisme et des médias.



RÉSEAU EUROPÉEN

SOS MEDITERRANEE est un réseau européen constitué de quatre entités juridiques distinctes basées en France, en Allemagne, en Italie et en Suisse. Elles partagent la même mission, soutiennent conjointement les opérations de sauvetage et mènent des actions de sensibilisation et de collecte de fonds dans leur pays.

SOS MEDITERRANEE Allemagne (créée en mai 2015) est basée à Berlin*.

SOS MEDITERRANEE France (créée en juin 2015) est basée à Marseille.

SOS MEDITERRANEE Italie (créée en février 2016) est basée à Milan.

SOS MEDITERRANEE Suisse (créée en août 2017) est basée à Genève.

**En janvier 2021, l'association allemande de SOS MEDITERRANEE a décidé de devenir une organisation indépendante, sous le nouveau nom de SOS Humanity. Une nouvelle structure a ensuite été recrée en Allemagne sous le nom initial de SOS MEDITERRANEE.*

PRIX ET DISTINCTIONS

> Mention spéciale du Prix des droits de l'Homme de la République française, décerné par la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) (France), 2024

> Right Livelihood Award 2023 (considéré comme le prix Nobel alternatif de la paix)

> European Diversity Award 2023, catégorie « Charity or non-profit of the Year »

> Prix de la Fédération internationale de sauvetage maritime (IMRF) 2022

> Humanitaires Aurora 2020 (finalistes - Klaus Vogel et Sophie Beau)

> Grande cause nationale 2017 (France)

> Prix de l'UNESCO Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix 2017

> Grand Prix franco-allemand des médias 2017

> Prix du citoyen européen 2016 (Parlement européen)



2025 EN MER

CONTEXTE EN MÉDITERRANÉE CENTRALE

2025 EN CHIFFRES

Au moins **1 876** personnes sont décédées ou portées disparues en Méditerranée, dont 1 314 en Méditerranée centrale.

66 454 personnes sont arrivées en Italie et à Malte.

27 116 personnes ont été interceptées et renvoyées de force en Libye, soit une augmentation de **25%** par rapport à 2024.

En 2025, les arrivées en Europe par voie maritime (145 414 personnes, d'après les estimations) ont accusé une forte baisse par rapport à 2024 (-23 %). Malgré cette diminution, l'activité continue en Méditerranée centrale, qui reste une route meurtrière¹. Environ 66 454 personnes sont arrivées en Italie et à Malte par la mer, un chiffre globalement stable par rapport à l'année précédente (-0,6 %)². Malgré une baisse du nombre total de décès – 1 314 personnes mortes ou disparues en Méditerranée centrale en 2025, contre 1 692 en 2024 –, la Méditerranée centrale reste extrêmement dangereuse³. Environ une personne sur 81 a perdu la vie en tentant la traversée, ce qui représente un taux de mortalité toujours élevé, en dépit de la diminution du nombre de départs et de l'augmentation des interceptions par les garde-côtes libyens.

1. Les données sur les arrivées sont compilées à partir [du portail d'informations opérationnelles du HCR](#), à l'exception de celles sur les arrivées à Malte, qui sont issues de [la matrice de suivi des déplacements](#) de l'IOM (dernière consultation de ces deux sites : 20 janvier 2026).

2. Les données sur les arrivées en Italie par la mer sont compilées à partir [du portail d'informations opérationnelles du HCR](#), celles sur les arrivées à Malte sont issues de [la matrice de suivi des déplacements de l'IOM](#) (dernière consultation de ces deux sites : 20 janvier 2026).

3. [Projet Migrants Disparus](#) de l'IOM (dernière consultation : 20 janvier 2026).

Migration en Méditerranée centrale : interceptions en hausse et évolution des routes

La relative stabilité du nombre d'arrivées en Méditerranée centrale masque des évolutions majeures, auxquelles les personnes en déplacement ont été confrontées tout au long de l'année.

En effet, le nombre de personnes arrivées en Italie depuis la Tunisie a chuté de 76 %, passant de 19 328 en 2024 à 4 732 en 2025, après un pic des départs observé en 2023⁴. En 2025, seuls 7 % des personnes arrivées en Italie avaient quitté la Tunisie, contre 29 % en 2024. Cette baisse ne reflète pas nécessairement une diminution des mouvements migratoires, mais s'explique plus probablement par un renforcement des pratiques d'interception et de confinement, dont l'ampleur reste largement sous-documentée en raison de lacunes persistantes dans les données disponibles.

Bien qu'aucune donnée officielle sur les interceptions par les autorités tunisiennes ne soit rendue publique, des informations partagées de manière informelle par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), fin 2025, indiquent qu'environ 78 % des personnes tentant la traversée auraient été interceptées et renvoyées⁵.

La stabilité des arrivées en Méditerranée centrale s'explique également par une augmentation significative des départs depuis la Libye. En 2025, 89 % des arrivées en Italie par voie maritime provenaient de Libye, soit 58 451 personnes, ce qui correspond à une hausse de 40 % par rapport à 2024 et au niveau le plus élevé enregistré depuis 2017. Cette augmentation est d'autant plus notable qu'elle s'accompagne d'une forte hausse des interceptions et des retours forcés opérés par les garde-côtes libyens : 27 116 personnes ont été interceptées par les autorités libyennes en 2025, soit 25 % de plus qu'en 2024⁶.

L'année 2025 a également été marquée par une reconfiguration des routes migratoires maritimes, avec notamment une augmentation des arrivées en Italie depuis l'Algérie. Bien que les chiffres restent relativement faibles (1 798 personnes au total), ils représentent une hausse de 40 % par rapport à 2024 et le niveau le plus élevé depuis le début de la collecte de données par le HCR.

Une autre tendance marquante concerne la consolidation d'une route reliant l'est de la Libye (hors du contrôle du Gouvernement d'unité nationale reconnu par l'ONU, basé à Tripoli) à la Crète (Grèce). Selon les garde-côtes grecs, plus de 18 000 personnes ont atteint la Crète par la mer en 2025⁷. En réaction, le gouvernement grec a suspendu pendant plusieurs mois l'enregistrement des demandes d'asile, tandis que l'Union européenne (UE) et ses États membres ont intensifié leurs échanges avec les autorités de l'Est libyen. Des réunions axées sur le « contrôle des flux migratoires » et la limitation des départs se sont tenues à Bruxelles et au siège de Frontex, à Varsovie⁸.

4. Toutes les données sur les arrivées en Italie par la mer et sur les points de départ sont compilées à partir du [portail d'informations opérationnelles du HCR](#) (dernière consultation : 20 janvier 2026).

5. Les autorités tunisiennes ont cessé de publier les données sur les interceptions mi-2024. Le HCR a communiqué de manière informelle les données 2025 à un groupe d'organisations de la société civile à la mi-décembre.

6. Données sur les interceptions par les garde-côtes libyens compilées par IOM Libya (voir [cette publication sur X](#), en anglais, pour prendre connaissance des chiffres de 2025).

7. Voir [InfoMigrants](#) : « [Hundreds rescued off Greek coastline as officials continue to search for missing child](#) ».

8. Voir [Euronews](#) : « [EU has long engaged with Libya's Haftar on 'technical' migration matters, sources tell Euronews](#) ».

Pressions administratives et criminalisation des acteurs humanitaires de recherche et de sauvetage

En 2025, les capacités humanitaires de recherche et de sauvetage en Méditerranée centrale sont restées fortement entravées, dans un contexte de dégradation continue de l'environnement sécuritaire et juridique pour les acteurs humanitaires. Les navires de sauvetage des ONG ont été sanctionnés à dix reprises sur la base – juridiquement contestée – du décret Piantedosi, ce qui a entraîné 280 jours de détention administrative⁹. Pour la première fois, le décret Flussi a également été appliqué à des moyens de surveillance aérienne : deux avions civils ont ainsi été immobilisés pendant 20 jours chacun. Chacune de ces mesures a été accompagnée d'amendes, aggravant encore la pression financière sur les acteurs humanitaires et réduisant leur capacité opérationnelle en mer.

Par ailleurs, l'assignation de ports de débarquement éloignés des zones d'opération s'est poursuivie. Au total, les navires humanitaires, contraints de naviguer jusqu'à ces ports à 71 reprises, ont dû parcourir 117 509 km (soit 318,5 jours de navigation) supplémentaires. Pour l'*Ocean Viking* uniquement, les 16 ports éloignés assignés au cours de l'année ont engendré près de 500 000 CHF de coûts supplémentaires en carburant.

Cette pression administrative et juridique croissante a également contraint les organisations civiles à investir dans des recours juridiques, afin de rester opérationnelles, de contester des accusations infondées et de remettre en cause des réglementations contraires au droit maritime international. Le recours engagé par SOS MEDITERRANEE contre la détention de l'*Ocean Viking* au port de Brindisi en février 2024 a conduit à un examen de la constitutionnalité du décret Piantedosi.

Ces questions ont été portées devant la Cour constitutionnelle italienne, qui a confirmé en juillet 2025 que les législations nationales ne peuvent contredire le droit international, notamment l'obligation de porter assistance aux personnes en détresse en mer. Si la Cour n'a pas déclaré la loi inconstitutionnelle, elle a reconnu le caractère punitif des détentions administratives et rappelé qu'elles ne doivent pas être imposées sans garanties procédurales¹⁰. En pratique, toutefois, cette décision n'a pas modifié l'application de la loi ni la fréquence des détentions.

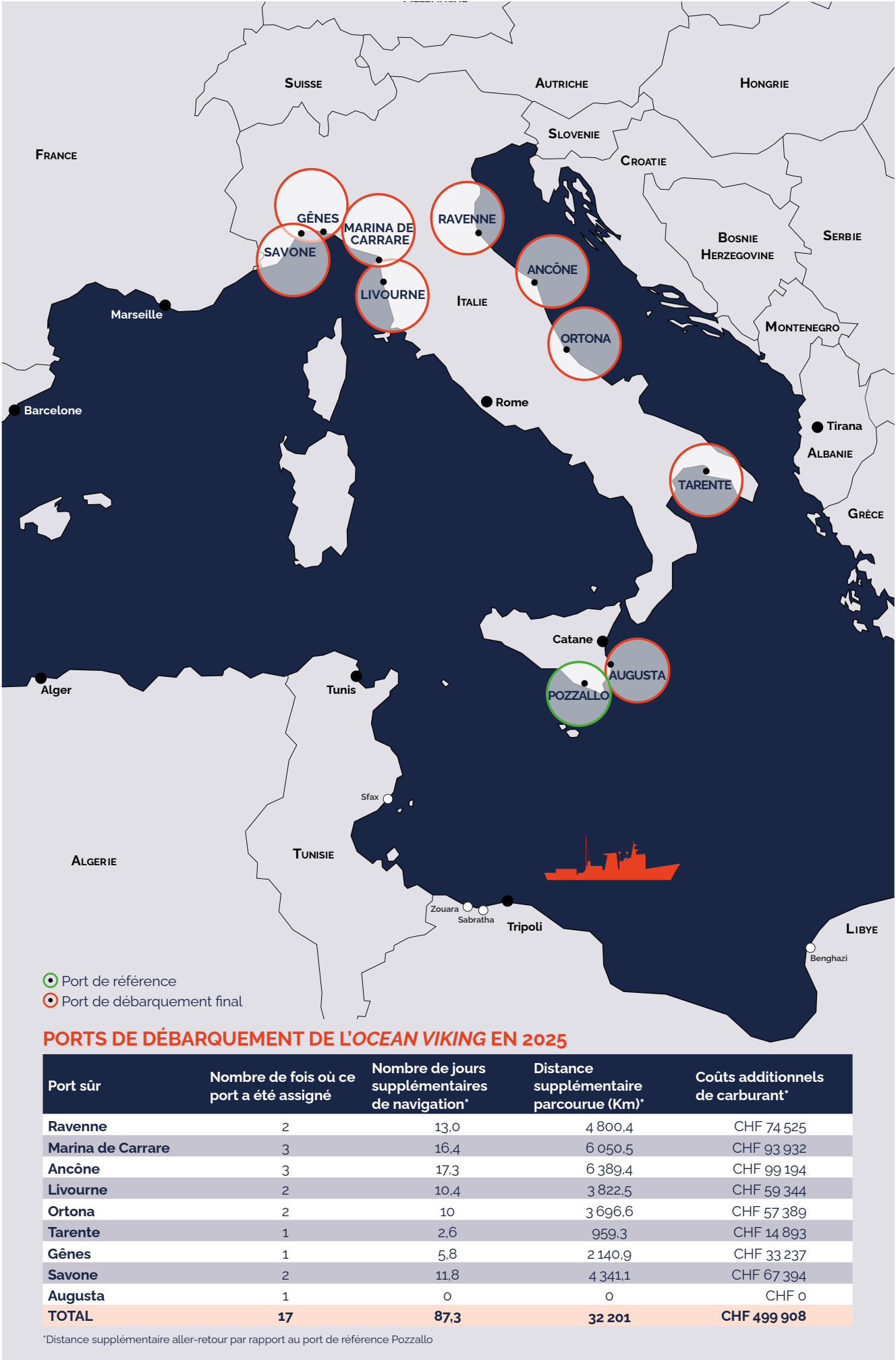
À cette pression s'est ajoutée une insécurité juridique au niveau européen. Les travaux préparatoires à une révision de la directive européenne sur la « facilitation », attendue pour 2026, ont suscité de vives inquiétudes quant à une criminalisation accrue de la « facilitation », sans exemption humanitaire claire et explicite¹¹.

Par ailleurs, le déploiement progressif du Pacte européen sur la migration et l'asile en 2025 a renforcé des approches restrictives : extension de la notion de « pays tiers sûr », procédures accélérées aux frontières et projets d'externalisation du traitement et des retours, à l'image de l'accord Italie-Albanie. Pris ensemble, ces dispositifs font peser un risque sérieux sur l'accès effectif à l'asile et contribuent à normaliser l'externalisation des responsabilités en matière de protection.

9. Dans certains cas, les détentions ont été suspendues avant échéance de la période imposée initialement.

10. Voir notre communiqué de presse du 9 juillet 2025.

11. Voir Le Bureau de la Croix-Rouge auprès de l'UE (en anglais).





Renforcement de l'externalisation malgré des abus systémiques

En 2025, la tendance de l'UE à privilégier la coopération avec des pays tiers ainsi que des politiques d'externalisation visant à empêcher ou à dissuader les arrivées en Europe s'est accentuée. Le mémorandum d'entente entre l'Italie et la Libye a été reconduit automatiquement en novembre ; un nouvel accord de coopération a été signé entre l'Italie et la Turquie¹² et l'UE a renforcé son soutien à la Tunisie et à la Libye en matière de contrôle migratoire, malgré des violations graves et documentées des droits humains, des violences à l'encontre des personnes en déplacement, une instabilité politique chronique ainsi qu'une répression accrue de la société civile dans ces deux pays.

En Tunisie, la répression de l'opposition politique, les arrestations des membres de la société civile et les violences d'État contre les personnes migrantes et réfugiées se sont accentuées. Les mesures de contrôle migratoire sont devenues de plus en plus punitives, avec des expulsions violentes massives vers les zones désertiques situées à la frontière avec l'Algérie et la Libye. Les personnes en déplacement subissent des sévices, notamment la torture et la déshumanisation, souvent avec la complicité des forces de sécurité et milices tunisiennes.¹³

En Libye, les conditions de vie des personnes migrantes et réfugiées sont restées dramatiques. En février et en juin 2025, plusieurs fosses communes contenant des corps ont été découvertes dans l'est et l'ouest du pays¹⁴, tandis que les autorités menaient des rafles et procédaient à des expulsions massives¹⁵. Ces violences s'inscrivent dans un contexte d'instabilité politique croissante et d'effondrement sécuritaire. En mai, Tripoli a connu ses affrontements les plus intenses depuis des années, et des manifestations massives à l'encontre du Premier ministre Dbeibah ont été organisées tout au long de l'année¹⁶.

12. Voir les [propositions opérationnelles de renforcement de la coopération entre le gouvernement italien et le gouvernement turc](#) (en anglais et en italien).

13. Voir Amnesty International : « [Tunisie. Les violations généralisées des droits des personnes réfugiées et migrantes révèlent un risque de complicité de l'UE](#) » ; voir aussi le [rapport 2025 sur la Tunisie du Département d'État des États-Unis sur la traite des êtres humains](#) (en anglais).

14. Voir [UN News](#) : « 'Our worst held fears are being confirmed': Dozens of bodies discovered in Libya mass graves » et « [Two mass graves of migrants uncovered in Libya](#) ».

15. Voir [Mixed Migration Centre](#) et [InfoMigrants](#).

16. Voir [International Crisis Group](#).



LES OPÉRATIONS DE L'OCEAN VIKING EN 2025

18 patrouilles

24 opérations de sauvetage et 1 transbordement

111 jours d'interruption des opérations à la suite de l'attaque armée contre l'*Ocean Viking*

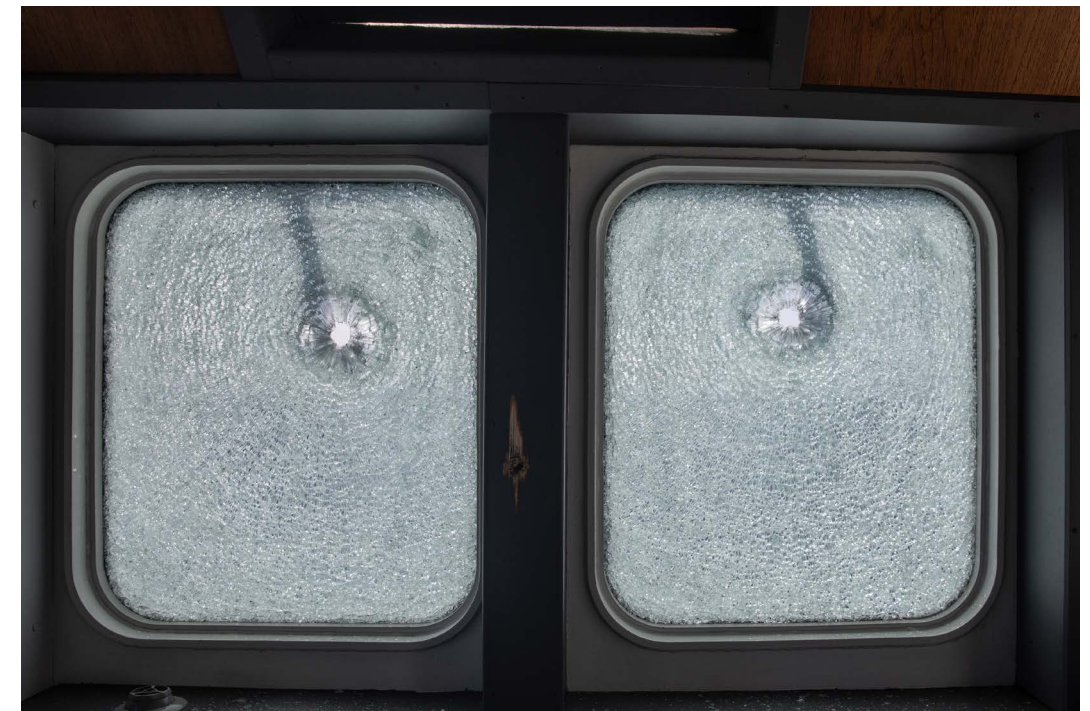
87 jours de navigation supplémentaire vers des ports éloignés de la zone d'opération

1 358 personnes secourues, parmi lesquelles :

1 232 hommes et de garçons

126 femmes et de filles,
dont **8** femmes enceintes

327 mineur·es,
dont **87%** non accompagn·es



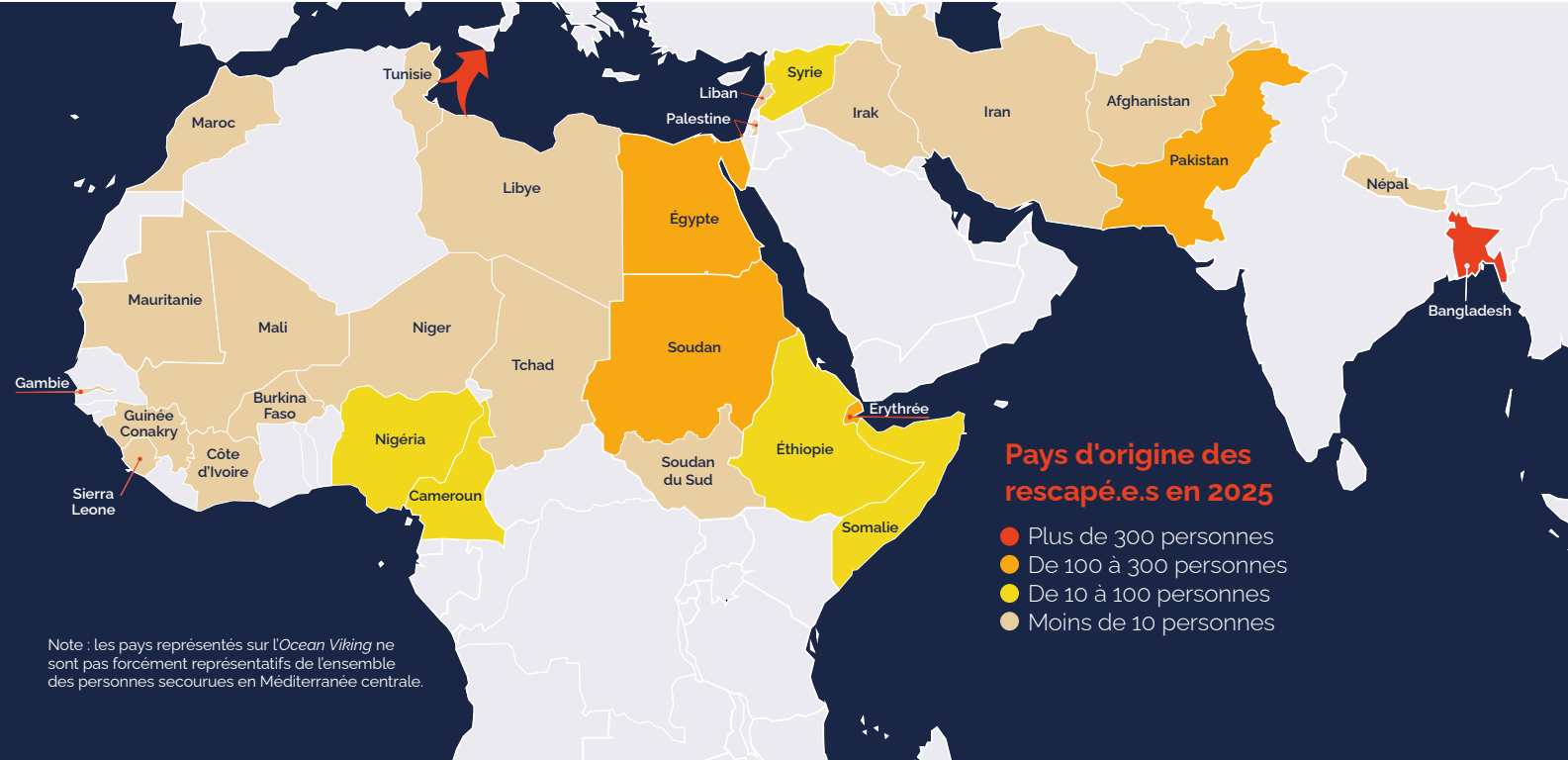
Opérations de recherche et de sauvetage de SOS MEDITERRANEE en 2025

L'année 2025 a été marquée par une attaque sans précédent contre l'*Ocean Viking*, survenue le 24 août. Sans sommation, les garde-côtes libyens ont tiré des centaines de balles sur le navire, mettant en danger immédiat la vie de l'équipage et des 87 personnes rescapées à bord, qui avaient été secourues lors de deux opérations précédentes.

Des centaines de coups de feu ont été tirés. Les balles ont brisé les vitres de la passerelle, touché les modules d'hébergement, détruit les radars et les équipements de communication et endommagé les quatre canots rapides de sauvetage (RHIB). Des impacts relevés à l'intérieur de la passerelle montrent que les tirs visaient à hauteur de tête. L'attaque a duré environ 20 minutes, durant lesquelles le patrouilleur Houn 664 des garde-côtes libyens (offert par l'Italie dans le cadre d'un programme financé par l'UE) a encerclé l'*Ocean Viking*, tandis que les garde-côtes à bord ouvraient le feu à de nombreuses reprises, insultaient l'équipage et menaçaient de couler le navire¹⁷.

Malgré les dommages importants pour le navire et les équipements de sauvetage qui ont contraint SOS MEDITERRANEE à suspendre ses opérations pendant **111 jours** afin d'effectuer des réparations et de revoir les protocoles de sécurité, l'*Ocean Viking* est resté opérationnel **plus de la moitié de l'année 2025**. Les équipes à bord ont porté assistance à **1 358 personnes**, au cours de 24 opérations de sauvetage et d'un transbordement de personnes précédemment secourues par un navire marchand. Sur ces 25 opérations, **23 ont été déclenchées** à la suite de repérages directs effectués par l'*Ocean Viking* ou d'alertes transmises par des acteurs de la société civile, tels qu'Alarm Phone ou des avions civils de surveillance.

¹⁷ Voir la note d'information complète sur l'attaque [ici](#).



AU-DELÀ DES CHIFFRES

Parcours et témoignages de personnes rescapées

Parmi les 1 358 personnes secourues par l'*Ocean Viking* en 2025, 24 % étaient mineures : 87 % de ces enfants voyageaient seules, sans membre de leur famille ni tuteur ou tutrice légale. Parmi elles et eux figuraient Yamal*, Visca* et Joseph*¹⁸, originaires de Somalie. Partis de leur pays à 12, 15 et 16 ans, respectivement, ils avaient entre 16 et 17 ans lorsqu'ils ont été secourus dans la nuit du 23 février, près d'une plateforme pétrolière, dans la région de recherche et de sauvetage libyenne. « *Je veux simplement vivre en sécurité et en paix, et avoir la possibilité d'aller à l'école* », a confié Joseph aux équipes à bord. Visca, qui a vu l'un de ses amis mourir dans un centre de détention, appelle la communauté internationale à agir : « Les responsables politiques doivent faire quelque chose. Cela doit s'arrêter. »

Les personnes secourues à bord de l'*Ocean Viking* en 2025 provenaient de 29 pays, principalement du Bangladesh (26 %), d'Érythrée (16 %), du Soudan (13 %), du Pakistan (12 %) et d'Égypte (9 %). Tandis qu'une majorité de personnes originaires du Pakistan ont été secourues au premier semestre, les équipes à bord ont principalement rencontré des personnes soudanaises pendant l'été et lors de la dernière opération de l'année, le 31 décembre.

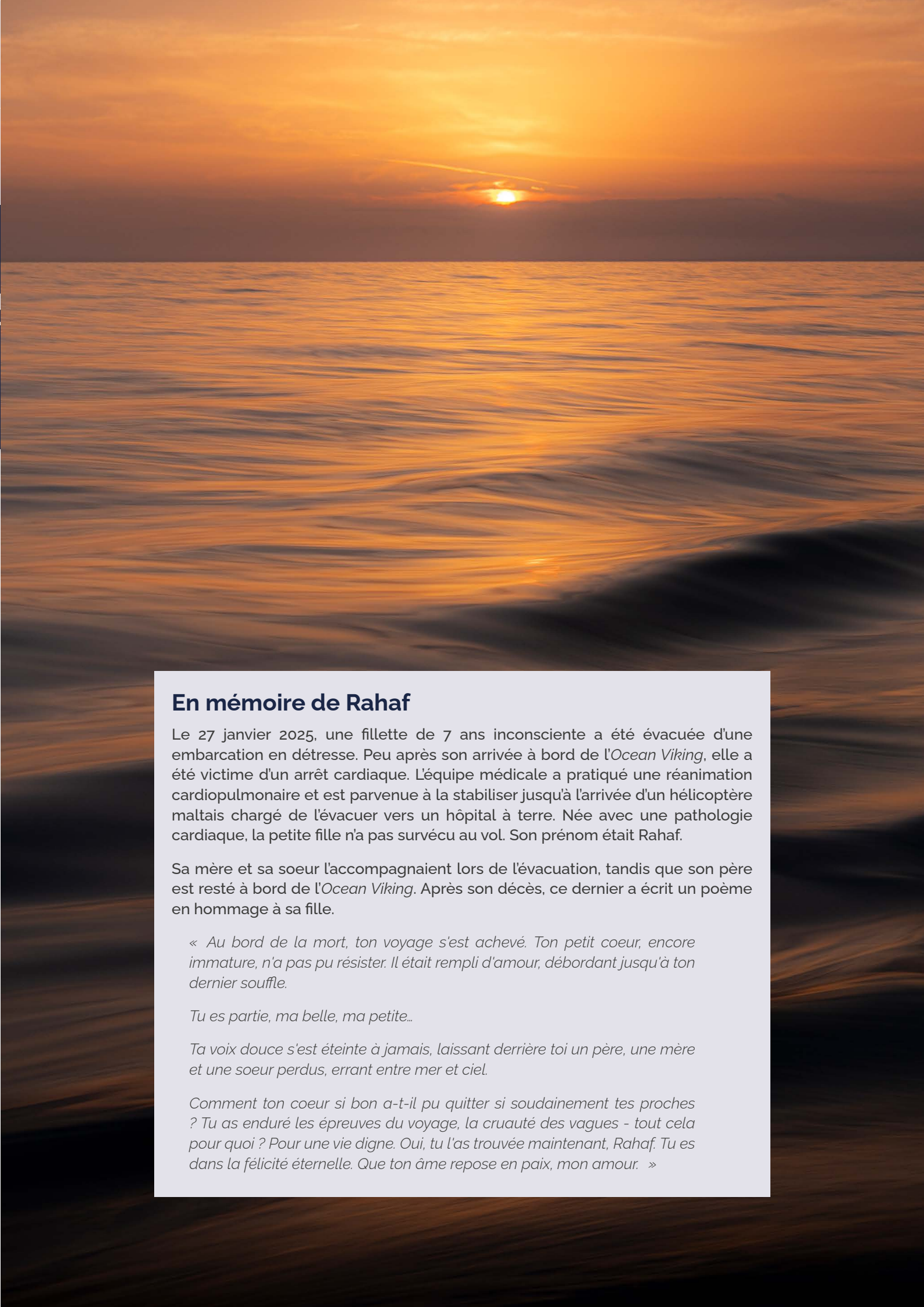
À l'automne 2025, le HCR estimait que, parmi les 11,8 millions de personnes déplacées de force depuis le début du conflit au Soudan en avril 2023, 500 000 avaient fui vers la Libye. Les autorités locales libyennes avançaient quant à elles un chiffre proche de 800 000 personnes déplacées soudanaises¹⁹.

L'intensification de la guerre au Soudan a profondément marqué les récits entendus à bord de l'*Ocean Viking*. En août, Yes²⁰, 18 ans, originaire d'El Fasher, capitale du Darfour du Nord, témoignait : « *Je veux que le monde sache ce qui se passe à El Fasher. Les gens souffrent énormément, il n'y a aucune issue. La région est contrôlée par les Forces de soutien rapide. La nourriture ne peut plus entrer. Aujourd'hui, des personnes meurent de faim.* »

18. Voir Les prénoms ont été modifiés. Témoignages recueillis par Alisha Vaya lors de la 40^e rotation.

19. Voir [Mixed Migration Centre: « Quarterly Mixed Migration Update: North Africa »](#).

20. Le prénom a été modifié. Témoignage recueilli par Julia Leithäuser lors de la 43^e rotation. Pour en savoir plus sur le contexte soudanais et prendre connaissance des témoignages de personnes secourues par l'*Ocean Viking*, voir [Focus Soudan](#).



En mémoire de Rahaf

Le 27 janvier 2025, une fillette de 7 ans inconsciente a été évacuée d'une embarcation en détresse. Peu après son arrivée à bord de l'*Ocean Viking*, elle a été victime d'un arrêt cardiaque. L'équipe médicale a pratiqué une réanimation cardiopulmonaire et est parvenue à la stabiliser jusqu'à l'arrivée d'un hélicoptère maltais chargé de l'évacuer vers un hôpital à terre. Née avec une pathologie cardiaque, la petite fille n'a pas survécu au vol. Son prénom était Rahaf.

Sa mère et sa soeur l'accompagnaient lors de l'évacuation, tandis que son père est resté à bord de l'*Ocean Viking*. Après son décès, ce dernier a écrit un poème en hommage à sa fille.

« *Au bord de la mort, ton voyage s'est achevé. Ton petit coeur, encore immature, n'a pas pu résister. Il était rempli d'amour, débordant jusqu'à ton dernier souffle.*

Tu es partie, ma belle, ma petite...

Ta voix douce s'est éteinte à jamais, laissant derrière toi un père, une mère et une soeur perdus, errant entre mer et ciel.

Comment ton coeur si bon a-t-il pu quitter si soudainement tes proches ? Tu as enduré les épreuves du voyage, la cruauté des vagues - tout cela pour quoi ? Pour une vie digne. Oui, tu l'as trouvée maintenant, Rahaf. Tu es dans la félicité éternelle. Que ton âme repose en paix, mon amour. »

Prise en charge médicale à bord : zoom sur les évacuations sanitaires

En 2025, les équipes médicales de SOS MEDITERRANEE et de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) ont réalisé 2 004 consultations médicales dans la clinique et sur le pont de l'*Ocean Viking*. La majorité des besoins médicaux immédiats étaient liés aux conditions de vie inhumaines en Libye, notamment en détention, ainsi qu'aux très longues traversées sur des embarcations dangereuses et inadaptées. Les affections cutanées, souvent directement liées au manque d'hygiène, à l'insalubrité et à la promiscuité, comptent parmi les états de santé les plus fréquemment traités.

Les équipes ont également pris en charge 90 consultations liées à des blessures, résultant de violences ou d'accidents, ainsi que 117 cas de maux de tête et de douleurs corporelles généralisées. À bord de l'*Ocean Viking*, six personnes ont dû être évacuées d'urgence vers la terre ferme avec des membres de leur famille : une par un hélicoptère des forces armées maltaises et cinq par un navire des garde-côtes italiens.

L'état de santé des cinq autres personnes évacuées d'urgence met en évidence le coût humain des défaillances persistantes du dispositif de recherche et de sauvetage en Méditerranée centrale.

Le 24 mai, le réseau Alarm Phone a alerté les autorités au sujet de deux embarcations en détresse dans la région de recherche et de sauvetage libyenne. Une seule a fait l'objet d'une coordination SAR, qui a abouti au sauvetage de 128 personnes par les garde-côtes italiens.

Pour la seconde embarcation, aucune opération n'a été lancée, malgré des alertes répétées et une dégradation rapide des conditions météorologiques. Au cours des 36 heures suivantes, deux navires marchands ont tenté des opérations de secours, qui ont abouti à des évacuations partielles.



Selon les témoignages, au moins trois personnes sont tombées à l'eau et ont disparu. Trente-cinq personnes ont été renvoyées de force en Libye par le navire marchand *MV Bobic*, malgré les inquiétudes exprimées par son capitaine et une instruction initiale du Centre conjoint de coordination des secours libyen (JRCC) de transférer les personnes rescapées vers l'*Ocean Viking*. Dans la nuit du 26 mai, l'équipe à bord du navire a évacué les 53 personnes restantes à bord de l'embarcation en bois²¹. Cinq personnes ont nécessité une évacuation médicale d'urgence, dont deux femmes et un bébé de 8 mois qui souffraient de graves brûlures chimiques liées au carburant, qui s'étaient parfois infectées, après une exposition prolongée à un mélange d'eau de mer et de carburant, probablement sur le pont inférieur d'une embarcation en bois. Une adolescente souffrait de lésions pulmonaires liées à une noyade et une autre personne devait être opérée pour une fracture ouverte, probablement survenue lors des différentes tentatives de sauvetage.

À la suite de l'intervention du Tribunal des mineur-es de Palerme, 35 mineur-es non accompagné-es et enfants en compagnie de membres de leur famille ont pu débarquer à Porto Empedocle, le lendemain. Nombre d'entre elles et eux ont été orienté-es vers des structures de soins à terre pour des brûlures.

Malgré la gravité évidente de leur état et les alertes médicales répétées transmises aux autorités, les 13 personnes restantes ont été contraintes de rester à bord de l'*Ocean Viking* pendant deux jours et demi supplémentaires avant de pouvoir enfin poser le pied à terre, à Livourne, le port distant assigné par les autorités.

²¹ Pour une reconstitution détaillée de la situation, voir la [note d'information](#).





SOS MEDITERRANEE teste la mission d'observation aérienne Albatross

Outre la poursuite des opérations de sauvetage avec l'*Ocean Viking*, SOS MEDITERRANEE a élargi son champ d'action avec le lancement d'une mission d'observation aérienne : Albatross. Mise en oeuvre en partenariat avec l'organisation suisse *Humanitarian Pilots Initiative* (HPI), cette ressource aérienne civile offre un regard indépendant sur la Méditerranée centrale et contribue à surveiller les situations de détresse, ainsi qu'à documenter les incidents et les violations potentielles du droit maritime et humanitaire.

L'équipe d'Albatross a effectué ses premiers vols de mission depuis Lampedusa, en novembre 2025. L'équipage a passé 13 heures et 46 minutes à surveiller la mer, à tester les équipements et à affiner les procédures opérationnelles au cours de sept vols de mission. Pendant cette phase initiale, 12 cas de détresse ont été observés et deux alertes relayées par Albatross ont permis de soutenir les opérations de sauvetage menées par des navires d'ONG.

La mission Albatross se poursuivra en 2026. Elle a vocation à renforcer la capacité de SOS MEDITERRANEE à documenter les incidents et les pratiques en Méditerranée centrale et à sensibiliser le public et les institutions dans un contexte de coordination fragmentée des opérations de sauvetage.



2025 À TERRE

En 2025, SOS MEDITERRANEE Suisse a poursuivi sa mission de témoignage et de mobilisation, afin de porter dans l'espace public suisse, la crise humanitaire en Méditerranée. À travers des événements, des prises de parole et des actions de sensibilisation, l'association a renforcé ses collaborations. De nouveaux partenariats ont été noués, tandis que des partenaires fidèles ont renouvelé leur engagement à ses côtés. Grâce au soutien de nombreux relais solidaires, notamment dans les milieux culturels, artistiques et sportifs, l'organisation a continué à déployer ses actions de mobilisation. En s'appuyant sur son réseau de bénévoles présent dans tout le pays, l'association a poursuivi son travail de sensibilisation, réaffirmant l'impératif du sauvetage en mer.

EN SUISSE ROMANDE

L'association a bénéficié de l'appui de nombreux acteurs culturels à travers différentes initiatives. À Genève, le Festival Black Movie et, à Nyon, Visions du Réel ont renouvelé leur soutien aux côtés de SOS MEDITERRANEE Suisse. Deux nouveaux partenariats ont également été noués avec le Théâtre Le Reflet à Vevey et le Théâtre Benno Besson à Yverdon, à l'occasion de la production de la pièce Passeport.

D'autres rendez-vous ont rythmé l'année : une rencontre au Salon du Livre de Genève autour de la bande dessinée Pied à terre de l'illustratrice neuchâteloise Marie Mo, une action conjointe avec le Théâtre populaire romand (NE) autour de la pièce Abysses, ainsi qu'une projection du film Save Our Soul au Cinématographe à Lausanne à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés. L'association a enfin participé pendant trois jours au Marché solidaire de Pôle Sud, également à Lausanne.

Bol d'Or du Léman : 2^e année de partenariat de coeur

Pour la deuxième année consécutive, SOS MEDITERRANEE a été partenaire de coeur du Bol d'Or du Léman, afin de défendre l'inconditionnalité du sauvetage en mer. Pendant trois jours, l'association était présente avec un stand d'information, ainsi qu'à la remise des dossards, où les concurrent-e-s ont pu acquérir un drapeau labellisé « Marins solidaires » à accrocher à leur voilier. Ce partenariat se poursuivra le 5, 6 et 7 juin prochain pour une dernière édition.

Grand concert solidaire à Genève

Un des temps forts de l'année 2025 a été la soirée de soutien organisée à l'Alhambra de Genève, qui a rassemblé près de 400 personnes en faveur du sauvetage en mer. Sur scène, trois artistes et groupes romands de renom, Stéphane, Aliose et Marie Jay ont uni leurs voix pour défendre la solidarité en mer.

Entre la pop sensible d'Aliose, l'énergie plus rock et les textes intenses de Stéphane et l'électro-pop douce et lumineuse de Marie Jay, les artistes ont offert des performances complémentaires qui ont su toucher le public. La soirée a également été marquée par l'apparition surprise de l'humoriste Thomas Wiesel, dont l'intervention a déclenché de nombreux éclats de rire. Un moment fort placé sous le signe de la solidarité et d'une belle énergie collective.



EN SUISSE ALLEMANDE

L'année 2025 a été marquée par une présence soutenue de SOS MEDITERRANEE dans l'espace public, portée par des partenariats variés et un dialogue continu avec un public engagé. Aux côtés de bénévoles, d'actrices et acteurs culturels et d'organisations partenaires, l'association a rendu visibles les enjeux du sauvetage civil en mer, dans des contextes très divers. L'année a débuté avec la participation au Young Humanitarian Summit à Zurich. Au printemps, le Human Rights Film Festival de Zurich a constitué un autre temps fort, avec la projection du film SOS – Save Our Souls.

Tout au long de l'année, SOS MEDITERRANEE a également été présente lors de plusieurs événements, notamment lors des manifestations du 1^{er} mai à Zurich, au festival solidaire Art4Rescue à la Rote Fabrik et au Reeds Festival au lac de Pfäffikon en tant que partenaire caritatif.

À Berne, l'association a pris part, à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, à l'action « Beim Namen nennen », en hommage aux personnes décédées aux frontières extérieures de l'Europe. À Coire, elle a participé à une discussion publique pour aborder la crise en Méditerranée.

Enfin, l'année s'est conclue par un partenariat autour de la série de conférences Spuren der Flucht du photojournaliste Klaus Petrus, organisée dans les principales villes de Suisse alémanique.



MOBILISATION CITOYENNE

En 2025, SOS MEDITERRANEE Suisse s'appuie sur une communauté engagée d'environ soixante bénévoles, pilier essentiel de son action.

Ces bénévoles donnent de la force et de la visibilité à la mission de l'association : stands d'information, organisation de manifestations ou prises de parole lors d'événements. Leur présence permet d'aller à la rencontre de publics variés, en Suisse romande comme en Suisse alémanique.

Au-delà de cette mobilisation, plusieurs bénévoles apportent aussi une contribution déterminante par leurs compétences professionnelles, telle que soutien administratif, création graphique, production de vidéos. Ces actions renforçant concrètement les capacités de l'équipe.

Grâce à leur énergie et à leur engagement, la mobilisation citoyenne demeure un levier majeur pour poursuivre la mission de témoignage et porter, partout en Suisse, la réalité de la situation en Méditerranée centrale. Nous tenons à leur adresser un immense merci !

COMMUNICATION

En 2025, SOS MEDITERRANEE Suisse a poursuivi le renforcement de ses compétences digitales afin de mieux informer, sensibiliser et mobiliser. Les réseaux sociaux ont confirmé leur rôle de leviers majeurs pour toucher de nouveaux publics et engager la communauté. Dans cette dynamique, l'association a renforcé sa présence en Suisse alémanique avec l'ouverture d'un compte Instagram dédié, permettant d'adapter les contenus et les messages au contexte local.

Pour la première fois, une campagne de fin d'année d'envergure a été déployée sur les réseaux sociaux, permettant de toucher plus d'un million de personnes et d'accroître fortement la visibilité de l'association, partout en Suisse.

Sur le plan médiatique, SOS MEDITERRANEE a maintenu une présence régulière tout au long de l'année, avec un focus particulier sur la nouvelle direction et les orientations stratégiques. Plusieurs moments clés ont rythmé cette visibilité, notamment le concert à l'Alhambra, ainsi que la communication autour de l'attaque contre l'*Ocean Viking*, qui a suscité une attention importante.

LE BILAN FINANCIER

L'année 2025 s'inscrit dans un contexte de baisse globale des recettes pour SOS MEDITERRANEE Suisse, prolongeant un niveau de collecte déjà inférieur aux prévisions en 2024. L'écart entre les prévisions budgétaires et les recettes effectivement réalisées a fragilisé l'équilibre financier de l'association et a contribué aux tensions observées en début d'exercice, nécessitant les ajustements organisationnels décrits précédemment.

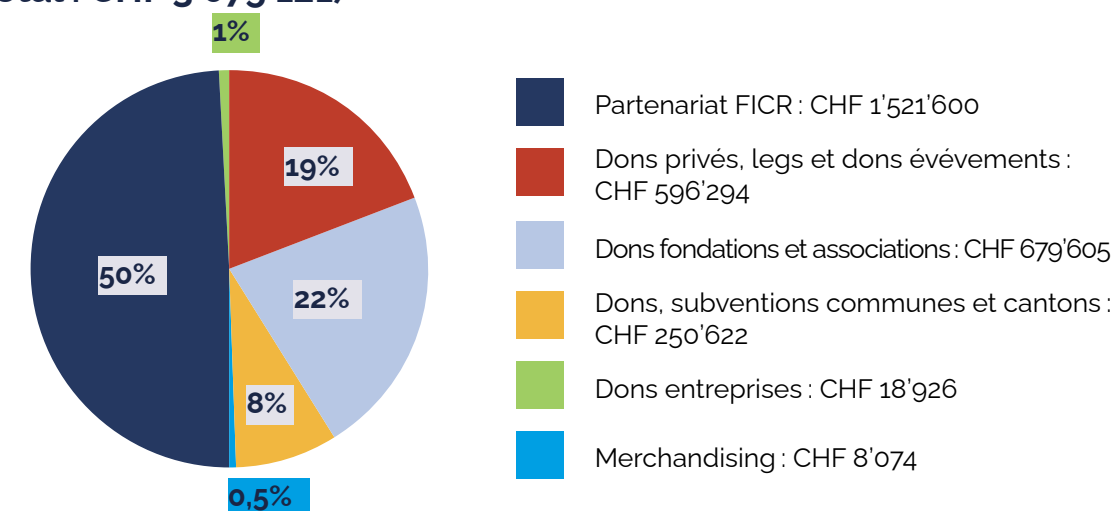
Cette situation a été accentuée par l'évolution du partenariat avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR). Dès le début de l'année 2025, la contribution financière de la FICR a été réduite, passant de 2 millions à 1,5 million de francs suisses. Malgré ses propres contraintes financières, la FICR a toutefois maintenu son soutien à la mission tout au long de l'année, avant d'annoncer la fin du partenariat opérationnel et financier à compter du début de l'année 2026.

Parallèlement, l'association a constaté une diminution de la générosité du grand public, dans un contexte international marqué par la multiplication des crises humanitaire ainsi qu'une forte sollicitation des donatrices et donateurs.

L'ensemble de ces facteurs a entraîné une diminution progressive des ressources, appelant une adaptation du modèle financier et une gestion prudente des engagements. Les résultats financiers présentés ci-après reflètent cette période de contraction des recettes, tout en traduisant les efforts engagés pour préserver la continuité de la mission et la stabilité de l'association.

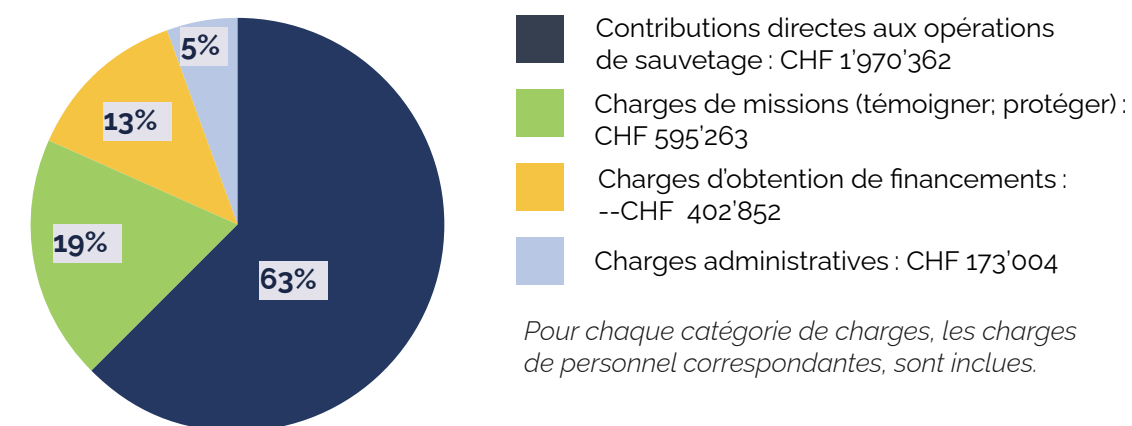
RÉPARTITION DES RESSOURCES

(Total : CHF 3'075'121)



RÉPARTITION DES DÉPENSES

(Total : CHF 3'141'481)



Ressources humaines, sur l'année 2025 : 9,19 ETP en Suisse

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2025

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2025

BILAN AU 31 DECEMBRE

ACTIF	Annexe	2025 CHF	2024 CHF
PostFinance CHF		505'969.55	479'973.80
PostFinance EUR		35'048.38	214'453.75
Compte PayPal CHF		7'613.16	3'450.25
Compte PayPal EUR		3'468.43	6'514.37
Compte carte de crédit		-	1'000.00
Liquidités		552'099.52	705'392.17
Créances résultant de la vente		-	-
Autres créances court terme		-	-
Stocks et travaux en cours		-	-
Charges payées d'avance	8.2	8'266.12	-
Produits à recevoir	8.3	101'760.40	73'661.28
Actifs de régularisation		110'026.52	73'661.28
Total actif circulant		662'126.04	779'053.45
Garantie		5'748.60	5'459.25
Immobilisations financières		5'748.60	5'459.25
Participations		-	-
Mobilier		-	-
Matériel informatique		1'135.85	3'985.65
Immobilisations corporelles		1'135.85	3'985.65
Immobilisations incorporelles		-	-
Total actif immobilisé		6'884.45	9'444.90
TOTAL ACTIF		669'010.49	788'498.35

PASSIF	Annexe	2025 CHF	2024 CHF
Créanciers			-
Créanciers c.t. portant intérêts			-
Charges sociales à payer	8.4	1'753.77	11'192.06
SOS Méditerranée / Dev. International	8.1	-	43'414.00
Autres dettes à court terme		1'753.77	54'606.06
Charges à payer	8.5	42'944.00	31'484.65
Produits reçus d'avance		-	-
Passifs de régularisation		42'944.00	31'484.65
Total capitaux étrangers c.t.		44'697.77	86'090.71
Créanciers l.t. portant intérêts		-	-
Autres dettes à long terme		-	-
Provisions		-	-
Total capitaux étrangers l.t.		-	-
Journée mondiale des réfugiés		-	-
Contribution IFRC aux Opérations		-	-
Cartier Philanthropy		-	-
Opérations de sauvetage		2'000.00	14'500.00
Total fonds affectés	8.8	2'000.00	14'500.00
Résultat reporté		687'907.64	1'324'990.69
Résultat de l'exercice		-65'594.92	-637'083.05
Reserves facultatives / résultats		622'312.72	687'907.64
Total capitaux propres		622'312.72	687'907.64
TOTAL PASSIF		669'010.49	788'498.35

MERCI

Merci aux milliers de personnes qui rendent possible l'action de SOS MEDITERRANEE. Donateur·rice·s, bénévoles, partenaires, relais culturels et citoyen·ne·s engagé·e·s : votre confiance et votre énergie nous permettent de poursuivre notre mission de sauvetage et de témoignage dans toute la Suisse.



**Votre don en
bonnes mains.**

Crédits photos - SOS MEDITERRANEE

Javier Alvarez - p.1,23,25 / Tess Barthes - p.2,3,8,10,30-31 / Stefano Belacchi - p.10, 16
/ Max Cavalleri - p.4, 12, 18, 19, 35 / Tom Lyon - p.22, 24 / Camille Martin Juan - p.21 /
Alisha Vaya - p.7 / Francesca Volpi - p.17,36 / Florian.W - p.26, 27





Paielements en CHF

CH83 0900 0000 1475 1111 1

Paielements en EUR

CH06 0900 0000 1583 6272 3

BIC/SWIFT: POFICHBEXXX

Votre don à SOS MEDITERRANEE CH
est déductible des impôts en Suisse.

SOS MEDITERRANEE SUISSE

CP 1 170

1211 Genève 1

www.sosmediterranee.ch

contact.ch@sosmediterranee.org